



LES CHIFFRES

Rapport du trésorier au 26 novembre 2017

Luc Thériault, trésorier de la SARTEC, a présenté à l'assemblée générale du 26 novembre dernier les États financiers vérifiés 2016-2017. Nos finances sont en bon état comme en témoigne le rapport de nos vérificateurs de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. En voici un résumé.

LE FONDS D'ADMINISTRATION

Les revenus du fonds d'administration, qui sert aux dépenses courantes, s'élèvent à 1 089 937 \$ et sont assez semblables aux 1 092 794 \$ de l'an dernier : la faible baisse s'expliquant, entre autres, par une réduction des subventions pour la formation.

Nous avons cependant dépensé près de 42 000 \$ de moins que l'an dernier : les salaires et les charges sociales ont décliné à la suite de la retraite de certains employés et les honoraires professionnels que nous devons assumer lorsque nous recourons à des consultants ou procureurs externes ont été moindres. Pour des raisons imprévues, nous avons aussi retardé certaines dépenses reliées à la modernisation de notre site Web.

Le fonds d'administration affiche donc, exceptionnellement, un solde positif de 70 355 \$, qui vient s'ajouter au surplus accumulé.

LE FONDS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ


Les revenus de la Caisse sont passés de 3 671 141 \$ en 2016 à 3 818 607 \$ en 2017, une hausse de 147 466 \$, dont une partie provient sans doute de l'augmentation de 0,5 % de la contribution des producteurs de cinéma en mars dernier. Nous avons déposé 2 841 834 \$ dans le REER de nos membres. Nous avons alors un solde de 976 773 \$ auxquels s'ajoutent alors un montant de 36 997 \$ découlant de nos placements et les 80 534 \$ facturés en sus pour le plan familial. Pour un total de

1 094 304 \$. Nous devons alors déduire de ce montant les dépenses en assurances (870 508 \$), les honoraires pour les placements (9217 \$), les honoraires d'administration (80 000 \$), la contribution au Fonds SARTEC (10 000 \$), des amortissements (8 060 \$) et quelques autres dépenses mineures. Nous disposons alors d'un surplus de 116 114 \$, un montant d'autant plus étonnant qu'il ne provient pas des intérêts de nos placements. Alors que, bien souvent, les contributions des membres ne suffisaient pas à défrayer les primes et autres frais s'y rattachant, et qu'il fallait compter avec nos revenus de placements pour atteindre l'équilibre, tel n'est pas le cas cette année. Nous devons examiner avec notre courtier ces résultats et voir les conséquences sur notre régime d'assurance collective.

LE FONDS D'IMMOBILISATION

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur s'établit cette année à 166 058 \$.

En conclusion, nos finances sont saines et les prévisions pour 2017-2018, si elles laissent entrevoir un déficit possible de 63 000 \$, ne remettent nullement en question notre viabilité financière, puisque les surplus accumulés nous le permettent. Ainsi, pour 2017-2018, les revenus anticipés sont de 1 084 000 \$ et les dépenses de 1 147 000 \$. Nous comptons dépenser plus en salaires pour assurer la transition au poste de directeur ou directrice général/e. Nous avons aussi prévu des dépenses en honoraires professionnels plus élevées pour tenir compte du recours à un chasseur de têtes et des nombreux dossiers d'affaires publiques qui s'annoncent. Enfin, en informatique, nous comptons mettre à jour notre site Web.

Quant aux dépenses spéciales, si elles ont été faibles cette année, elles devraient être supérieures en 2017-2018, puisque nous envisageons rénover cuisine et salles de bain et avons prévu un montant de 20 000 \$ à cet effet. 

1 En y incluant les honoraires d'administration de la Caisse de sécurité